

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, sur le rôle de l'association "Turbulence" et la politique sociale pour l'insertion des handicapés enfants et adultes, Saint-Dié le 28 septembre 1993.

Mesdames et messieurs,

- Je me retrouve avec joie à Saint-Dié, Christian Pierret vient de rappeler que j'étais venu vous voir très peu de temps après mon élection à la Présidence de la République et je connaissais déjà votre ville parce que j'étais lié à la famille Ferry et que j'accomplissais une sorte de pèlerinage à des sources qui me sont chères. Mais la pose de la première pierre de cette maison marque l'aboutissement d'un élan collectif et annonce une réalisation vraiment novatrice, attendue par les personnes polyhandicapées et par la ville de Saint-Dié.

- Quatre années se sont écoulées avant que n'arrive ce jour, quatre années d'attente pour des familles qui aspirent à voir l'un des leurs enfin accueilli au plus près de chez elles, dans un centre moderne et adapté à ses besoins. De tels centres, vous l'imaginez bien, ne naissent pas d'eux-mêmes. Les lois du marché sont par nature indifférentes aux besoins non solvables, quand elles ne génèrent pas l'exclusion ! C'est pourquoi, seule une volonté de solidarité peut corriger les injustices de la nature ou des lois de l'économie.

- Volonté, veut dire en la circonstance aussi bonne volonté et ici, c'est d'abord la vôtre, cher Michel Creton, qui êtes un peu le parrain de cette aventure. Engagé au départ seul dans un combat très difficile pour permettre aux personnes handicapées de demeurer sans limite d'âge dans des établissements appropriés et d'accéder à l'éducation, vous avez naturellement donné naissance à la loi de 1989 et vous avez soutenu des initiatives locales. C'est pourquoi est née la maison de Baraqueville que j'ai visitée avec vous il y a quelques années, aujourd'hui c'est à Saint-Dié. Que ce soit ici ou là, vous avez soutenu ces initiatives avec tant d'ardeur, vous avez tant bousculé et tempêté pour surmonter l'inertie et en fin de compte recueillir l'adhésion de tous, c'est ce qui se passe aujourd'hui.

- Je vous ai reçu à de nombreuses reprises, j'ai donc été moi-même le témoin de ce dont vous étiez capable, votre force de persuasion, de conviction, alors je suis heureux de saluer votre dévouement. Il est très important de pouvoir se passionner pour une belle cause. Vous l'avez fait et je vous en remercie.

Cette maison est née également comme monsieur le maire vient de le rappeler grâce à l'association "Turbulence", nom qui résonne comme un symbole. Cette association rassemble les déodatens réunis dans le même espoir de bâtir et de gérer cette maison.

- En qualité de Présidente, je tiens, Marie Pierret, à ajouter mes propres expressions de gratitude à celles de votre mari car vous n'avez pas ménagé vos efforts et je le sais moi aussi, ni votre talent. Vous êtes partout à la fois, vous n'êtes jamais découragée et vous vous battez mieux que quiconque car vous savez ce que représente un tel projet pour les familles des enfants qui sont nés avec un handicap lourd. Que d'affection et que d'amour mais aussi que de souffrances et d'inquiétude et j'aime celles et ceux qui entourent ces familles pour les aider à découvrir que la vie peut l'emporter sur les forces obscures, et finalement apporter à des enfants qui seraient, autrement, voués à la solitude, à l'isolement et même à la perte des chances, des chances

que vous leur donnez et qu'ils sauront saisir eux-mêmes un jour.

- Ce projet, monsieur le maire, vous l'avez rendu possible avec le concours de la municipalité et des habitants de cette ville comprenant que pour en faire la maison de tous, il fallait qu'elle fût au coeur de la cité. Vous lui avez offert un terrain exceptionnel. Une grande cause n'a pas besoin que de fortes organisations nationales, même si celles-ci sont irremplaçables je tiens à le souligner. De petites associations peuvent également soulever des montagnes : ainsi le travail réalisé par les femmes et les hommes rassemblés dans l'association "Turbulence". Que d'espoirs naissent ainsi à partir de quelques personnes seules qui dérangent les certitudes établies ! Pour reprendre le mot de Saint-Exupéry, souvent cité, mais qui vaut la peine d'être médité je cite : "dans la vie, il n'y a pas de solution, il n'y a que des forces en marche, il faut les créer et les solutions suivent". Vous avez tous montré par votre exemple la force de cette expression.\

Mais mesdames et messieurs la France ne peut s'en remettre aux seules bonnes volontés aussi nombreuses, aussi diverses qu'elles soient. Il faut aussi que le pays dans son ensemble accepte de consacrer les moyens nécessaires à la solidarité et de plus en plus, je dois le dire, c'est ce qu'il fait. La loi d'orientation en faveur des personnes handicapées a été élaborée en 1975 sous votre autorité, madame le ministre d'Etat, que je suis heureux de saluer cet après-midi à Saint-Dié et c'est là, qu'a été ouverte la voie aux initiatives en faveur de ceux qui étaient écartés de la vie commune par leur handicap. Depuis cette époque, j'ai personnellement veillé à ce que cet effort soit poursuivi et amplifié.

- Les allocations aux adultes handicapés ont été revalorisées et le nombre de bénéficiaires a pratiquement doublé depuis le début des années 80 : plus de 500000 personnes aujourd'hui. Une politique d'intégration sociale et professionnelle patiente a été menée grâce à des règlements impérieux et précis, les bâtiments publics sont de plus en plus souvent accessibles aux handicapés.

- De même les capacités d'accueil dans les centres d'aide par le travail, les ateliers protégés, les foyers, les maisons d'accueil spécialisées ont augmenté de 70000 places. C'est dans le cadre de cette action que René Teulade, que je salue également, a apporté en tant que ministre des affaires sociales l'aide décisive de l'Etat afin de construire cette maison qui occupera environ 50 salariés.

- Pour la réalisation de ce projet de 40 millions de francs, l'Etat a apporté 16 millions, la Caisse des Dépôts et Consignations, la CNAM et la Caisse d'Epargne des Pays lorrains ont, sous forme de prêts, apporté le complément. C'est donc grâce à la coopération de toutes ces collectivités et de tous ces organismes que cette maison va exister. Quel exemple, dans un pays souvent divisé, même déchiré ! Voilà, mesdames et messieurs, présents ici et d'autres encore, que tant de choses opposent souvent, que vous vous êtes rassemblés pour permettre l'espoir pour ces enfants et ces familles.\

J'ai rappelé ici que c'est une double ambition qui préside à vos travaux. La première de ces ambitions est d'accueillir des enfants et des adultes atteints d'handicaps divers, sans limite d'âge. Je me souviens de ces débats que nous avions et Michel Creton m'exposait qu'à 18 ans, un garçon, une fille pouvaient être projetés, rejetés, perdus dans des maisons psychiatriques, sans plus avoir désormais la moindre chance de vivre une vie supportable. Eh bien, ce qui a été fait à Baraqueville dans l'Aveyron, vous le faites aussi ou vous allez le faire maintenant. Pourquoi, parce que vous êtes convaincus que la dignité de la personne humaine passe par l'éducation et par la formation. Vous projetez de faire appel à des pédagogies modernes, avec un objectif qui est celui de la loi du 10 juillet 1989 : rendre notre société accueillante même et surtout à ceux dont les possibilités et les forces sont réduites par leur handicap.

- Mais ici, à Saint-Dié, votre ambition va au delà : vous voulez réintégrer les personnes en question dans la population. La municipalité a conçu les choses de façon à ce que les enfants, les adolescents, les adultes handicapés puissent participer à la vie de tous les jours, à des manifestations théâtrales, se rendre au cinéma, à la piscine, à la ludothèque.

- En sens inverse, les installations de la Maison du XXIème siècle seront conçues pour être utilisées par tous les habitants de Saint-Dié, de tous âges. La salle de télévision, le matériel vidéo,

la vidéothèque, la serre seront ouverts. Les installations thérapeutiques pourront être utilisées par ceux qui en auraient besoin. Voilà ce qu'on appelle une intégration, un lieu de rencontre, un lieu d'échanges et finalement, fatalement, un lieu de compréhension. Vous aurez bien servi la cause que vous aurez choisie et je suis heureux en cet instant de m'y associer.

- Soyez fiers, mesdames et messieurs, de ce qui se construit par votre volonté, avec le soutien des collectivités. Un vaste effort national est indispensable & vous avez donné, nous donnons le signal. Ne laisser personne au bord de la route, offrir à chacun une vie qui vaille la peine d'être vécue était véritablement l'objectif le plus noble dans une société comme la nôtre où chacun bien entendu veut s'affirmer, parfois au détriment des autres. L'individualisme est nécessaire, il ne peut triompher en toute circonstance. Seul l'effort d'une société entière pourra vaincre les dangers qui la menacent et l'exemple que donne Saint-Dié, Saint-Dié dans les Vosges, que donnent donc les Vosges, c'est un exemple acquis.

- Je suis venu chez vous et vers vous afin de vous dire ces choses, toutes simples, et de voir de mes propres yeux, de mesurer le chemin parcouru, même s'il a fallu que ce chemin soit tracé au travers d'années difficiles, rudes, parfois dans l'impatience, parfois même dans la colère. Maintenant, nous y sommes. C'est à vous que nous léguons cette tentative qui va devenir bientôt une réalité, c'est à vous qu'il faut faire confiance, je le fais et merci.\